



Compte-rendu du Conseil d'Établissement du Vendredi 31 janvier 2020

Réuni en séance ordinaire sur convocation du Chef d'Établissement, Président du Conseil, le Conseil d'Établissement du lycée Vincent van Gogh commence ses travaux à 17h.

Le quorum étant atteint (14 sur 19 votants), le Conseil peut délibérer valablement.

Présents : feuille d'émargement (**Annexe 1**)

Excusés :

Mme Marie Cordonnier, Représentante parents AIPL
Mme Anne Lacombe, Représentante parents APE
Mme Anne Genoud, Consule générale de France
M. Thomas Delmas, Délégué élève

Ordre du jour

- 1 Validation du procès-verbal du Conseil d'établissement du lundi 18 novembre 2019
- 2 Voyages scolaires 2019-2020
- 3 Calendrier scolaire 2020-2021
- 4 Information Eco-school
- 5 Vie de l'établissement
- 6 Questions diverses

Nomination des 2 secrétaires de séance :

- 1 représentant direction : Mme Lux, proviseure adjointe
- 1 représentant enseignant ou 1 représentant parent : Mme Decool, professeure de mathématiques

1. Validation du PV du Conseil d'établissement en séance ordinaire du 18 novembre 2019

Le PV du conseil d'établissement est validé à l'unanimité.

14 votants pour, 0 contre, 0 abstention

2. Voyages scolaires 2019-2020

Présentation du projet Math-en-Jeans, projet de recherche, en lien avec l'université d'Utrecht, qui se fait avec l'école européenne et dont les élèves participants seront à Saclay du 25 au 28 mars 2020 à l'école centrale pour présenter leurs travaux. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la création d'un laboratoire de mathématiques. Montant de la participation familles : 331 euros par élève (au lieu de 385 euros grâce à l'aide du Centrum).

Le projet pourrait entrer dans le cadre d'une Action Pédagogique AEFÉ l'an prochain.

14 votants pour, 0 contre, 0 abstention

Suite à une modification du nombre de participants, les coûts de la sortie pédagogique avec nuitées aux Pays-Bas ont évolué : il est de 258 euros à l'heure actuelle (5 euros de plus).

14 votants pour, 0 contre, 0 abstention



3. Calendrier scolaire 2020-2021

Présentation du calendrier scolaire et des bases de conception.

Il fallait tenir compte de différentes contraintes pour l'établir :

- Lien avec mutualisation : il faut un maximum de semaines utiles pour fixer les temps de stage, dont une semaine en commun avec Paris.
- Lien avec le calendrier des nouvelles modalités de passation du Baccalauréat avec l'académie partenaire qui est Lille. Elle définit le calendrier de passation des E3C. Il faut donc avoir une semaine de vacances au moins en commun avec l'académie partenaire.
- Calendrier commun entre La Haye et Amsterdam car des enseignants sont sur les deux sites et l'administration est la même. Un sondage avait été lancé pour ce faire. Prinsjesdag est le jour commun retenu pour les deux établissements.

15 votants pour, 0 contre, 0 abstention (arrivée de Mme Grossi)

4. Information Eco-school

Bilan de ce qui a été mis en œuvre dans le cadre du projet d'établissement : un audit a été réalisé par un comité d'éco-délégués composé d'élèves de l'école primaire, de collégiens et de lycéens. Les axes de travail qui vont être développés au sein de l'établissement toucheront plus particulièrement trois thématiques : le recyclage, la biodiversité et l'eau. Les actions développées au lycée (recyclage, mise en place de ruches sur le toit de l'établissement, création d'œuvres d'art avec du plastique recyclé...) vont être formalisées et liées à la labellisation E3D (établissement en démarche de développement durable) du Ministère de l'Education Nationale.

Les parents seront intégrés au projet dont les différents axes seront communiqués à la communauté éducative par divers biais (Comité Hygiène et Sécurité, ENT, conseil d'établissement...). La démarche éco-citoyenne dans laquelle se place Deli'Dej pourrait être un premier vecteur d'association des parents d'élèves.

Dans le cadre des CVC et CVL, les élèves apprennent à faire des choix et à les réorienter éventuellement du fait de ces axes de travail définis suite à l'audit : par exemple pour commander des sweatshirts à vendre, imprimer un seul yearbook par famille...des compétences transversales allant au-delà de l'éco-citoyenneté sont ainsi développées.

Cette démarche entre également dans les priorités du SCAC (année bleue de l'ambassade) et de l'IF qui aideront le lycée à tisser des partenariats en ce sens.

Des actions conjointes ont débuté avec une association locale de nettoyage des plages et de récupération des déchets.

5. Vie de l'établissement

- **Organisation vie scolaire et politique documentaire :**
Une réflexion a débuté concernant l'utilisation des différents espaces dans l'établissement (foyer, espace à côté des casiers au deuxième étage...) pour répartir les élèves sur des temps de pauses et de permanence, en lien avec la vie scolaire et les médiathécaires).
Question du foyer : il est normalement accessible aux lycéens, mais collégiens ont aussi besoin d'un espace. Différentes discussions se sont portées sur le problème du respect des lieux et du matériel mis à la disposition, sur la responsabilité dans la gestion des lieux...



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

- **Information Invictus** : Semaine Olympique et Paralympique, actions du premier et du second degré suite à l'organisation des Invictus games dans le cadre d'une sensibilisation au handicap. Le 29 janvier, ces actions ont débuté et se généraliseront la semaine du 3 février. Ce travail a été mené en lien avec les associations françaises et néerlandaises.
En 2020, auront lieu les 30 ans de l'AEFE. Dans ce cadre, en lien avec le Téléthon, la première semaine de décembre, il serait possible d'organiser une semaine de la solidarité dans l'établissement avec chaque jour une action différente. Le programme de cette semaine s'élaborerait en lien avec les parents d'élèves. Ce ciblage permet de mobiliser tous les acteurs de la communauté éducative.
- **Jeux de l'Europe** : l'établissement s'occupait auparavant de l'organisation financière. Cette année pour toutes les actions non AEFÉ, c'est l'AS qui est organisatrice. Cette opération concerne 16 élèves. Règlementairement, l'organisation est ainsi plus souple et simplifiée. Le lycée pourrait monter un dossier pour obtenir une subvention du STAFE (soutien au tissu associatif des Français de l'étranger). Les élus donnent leur accord localement pour soutenir les projets associatifs francophones (association datant de plus d'un an de droit néerlandais). Le montage de projet peut se faire jusqu'au 4 mai. La subvention ne dépasse pas 50% du budget de l'association. Le projet doit être innovant et toucher la communauté française.
- **Factos** : l'établissement est passé à Factos 3 suite à des soucis avec la CNIL avec des envois de factures peu sécurisés. Au mois de novembre, l'établissement a basculé sur un nouveau système de facturation. Tout fonctionne bien après un gros travail de mise en œuvre. A la rentrée prochaine, se mettra en place le paiement en ligne. Les entreprises prennent toujours en charge les frais de scolarité, et ont un droit de regard plus aigu sur la facturation et les paiements demandés. A la rentrée prochaine, les parents pourront se connecter à partir d'un portail plus moderne avec une seule connexion, cela correspondant aux usages des Pays-Bas.
Les serveurs de l'établissement sont aussi en train d'être redéfinis suite à un audit, et modernisés. Tout devrait être achevé début mars. Les pare feux sont remis à niveau.
- **Inscriptions et réinscriptions à partir de février** : importance que les familles se réinscrivent rapidement pour que les capacités d'accueil puissent être fixées, sinon le nombre d'élèves dans les classes risque d'être plafonné rapidement. Il faudrait pouvoir avoir en avril un état des réinscriptions qui soit le plus fidèle possible pour accueillir de nouveaux élèves. Il faut éviter de charger trop les effectifs des classes pour travailler de façon optimale (24-25 élèves serait idéal pour pouvoir éventuellement accueillir sereinement d'éventuelles arrivées pendant l'année scolaire).
- **Travail d'analyse sur l'ouverture de la SIA au primaire** : elle serait ouverte en septembre 2021.
- **Dépôt ouverture option théâtre** : en cours pour le lycée. Il s'agit de structurer le travail et d'organiser une mise en réseau avec divers acteurs locaux. Il faut attendre le retour de la DGESCO en avril ou mai.



6. Questions diverses

Questions des parents APE :

1. La 6^{ème} est une année de transition souvent difficile en terme de discipline et respect mutuel pouvant ouvrir la porte au harcèlement. Quelles actions conjointes du primaire et du secondaire existent ou pourraient évoluer pour fluidifier cette situation ?

Tout d'abord il est important de bien contextualiser l'ambiance dans l'établissement, qui est calme et sereine, il arrive que nous ayons une cohorte plus ou plus moins facile, dont les comportements individuels font l'objet d'un travail de façon conjointe entre les directions, les services vie scolaire, et les enseignants. Les niveaux peuvent être différents d'une année sur l'autre, cette année c'est plutôt les 6^o, des actions sont actuellement en cours, je souhaite également préciser que les comportements ne naissent pas à l'école, mais l'école est le révélateur d'une éducation, de particularités et d'un contexte, et nous œuvrons à faire évoluer ce qui est quelquefois de l'ordre du réflexe acquis.

Nous voyons que le culte de l'individuel, le manque d'esprit collectif et de tolérance, sont le reflet de ce que les enfants peuvent entendre hors des murs de l'école, c'est aussi une des raisons qui a déclenché mon enthousiasme pour les Invictus games qui concernera les 6^o mais également pour l'éducation à une démarche au respect. Ce qui est qualifié d'harcèlement est souvent un refus de la différence, l'inclusion doit être collective. Les profils d'élèves sont diversifiés avec des arrivées de tous horizons, auxquels les élèves doivent s'adapter. Je souhaite aussi mettre un avant des évolutions, les enfants ne sont ni mieux ni moins bien, ils sont différents, leurs environnement évoluent, la recherche frénétique d'hyper activité né de l'angoisse d'une moindre performance crée dans le même temps une difficulté en temps de concentration sur une tâche unique, avec des durées de temps de concentration moindre. Les enseignants évoluent en même temps que la recherche avance, c'est aussi pour cela que nous avons un programme de stage conséquent. D'un autre côté les enfants sont de plus en plus soumis à des écrans et surtout à des jeux inadaptés comme Fortnite et biens d'autres qui éduquent indirectement à la réaction. C'est pourquoi nous avons des enfants qui peuvent avoir des réactions disproportionnée dans leur rapport aux autres. Tout simplement car dans ces jeux souvent interdit au moins de 12 ans, les réactions de personnages virtuels mais tellement réalistes crée une perte de prise de distance avec la réalité. Mais nous aurons un travail commun d'information sur ces questions. Mais il faut se réjouir que dans ce lycée, nous avons un calme qui permet de détecter rapidement des enfants avec des difficultés tout en préservant des conditions de vie très favorable. Il ne faut pas non plus être pessimiste et vouloir se faire peut, mais identifier les évolutions et savoir les traiter. C'est ce que nous faisons, en prenant le temps de l'analyse et de la mise en place d'actions appropriés.

2. Pouvez-vous nous rappeler l'organisation mise en place pour gérer les remplacements d'enseignants absents ?

Lorsque nous avons connaissance d'une absence, nous proposons des modifications ou des prises en charge par les autres enseignants, il arrive que pendant les périodes de stage, le volume soit très conséquent et donc difficilement absorbable. Pour des absences plus longues lorsque nous mettons en place des remplacements, nous sollicitons des candidatures extérieurs mais cela est de plus en plus difficile voire inexistant selon les disciplines. Dans un contexte d'un pays sans chômage ou presque, avec des écoles néerlandaises en grande difficulté de recrutement, nous ne trouvons pas de remplacement facilement, même en passant par des agences dont le cout est prohibitif pour absences de courte durée sans avoir de garantie d'en trouver, et encore moins que la qualité soit au rendez-vous. C'est pourquoi les enseignants font preuve de solidarité entre eux quand nous ne trouvons pas. De plus les enseignants savent que j'autorise les cours supplémentaires que je rémunère lorsqu'ils jugent nécessaire le besoin d'augmenter le nombre d'heures consécutivement à une absence.

Je rappelle que nous sommes extrêmement peu nombreux sur les Pays Bas, à remplacer nos



enseignants même pour des longues durées, j'ai entendu que des classes dans des écoles internationales pouvaient ne pas avoir cours jusqu'à trois mois dans certaines disciplines. C'est aussi important de mettre en avant cette pratique.

Je tiens également à préciser que nos personnels ont un taux d'absentéisme bas, nous sommes aux alentours de 2% avant remplacements, au niveau des cours non assurés avant remplacements, nous sommes à 4%. Les cours non assurés regroupent les formations qui en période de réformes sont importants, ce sont également des projets pédagogiques. Quand un enseignement accompagne ou réalise un projet avec une classe cela a une imputation pour une autre classe. Nous avons aussi des réunions de concertation ou d'instance qu'il n'est pas possible de systématiser en soirée. L'augmentation du nombre d'instances, de commissions rend la tâche très complexe avec des amplitudes horaires qui ne peuvent pas devenir la règle. C'est pourquoi nous avons du mal à avoir des candidatures pour les représentations des personnels.

Les causes d'absence des enseignants ne peuvent être communiquées, comme elles ne peuvent l'être dans une entreprise ou une organisation, c'est un principe universel de respect de la vie privée pour tous les travailleurs.

3. Travaux : comment évoluent les différentes procédures en cours ? A quel horizon les premiers lots seront lancés ?

Les travaux avancent très lentement, c'est une très grande frustration, même si cela a l'air d'évoluer positivement. Mais le contexte de plein emploi et de carnets de commande remplis, complexifient les travaux. Même si nous avons réalisé beaucoup de travaux en 3 ans.

- Je redeviens optimiste mais de façon raisonnable pour l'entrée lycée et le déplacement de la gestion. Il y a trois semaines les démarches étaient infructueuses, mais les choses avancent positivement.
- Nous avons lancé les études pour l'entrée primaire, le déplacement du bureau directeur et le théâtre. Les travaux pour ce dernier sont réfléchis en terme budgétaire car le but étant d'agrandir vers l'extérieur dans une autre phase de travaux.
- Nous avons des travaux pour finaliser la mise aux normes incendie, pour modifier les produits isolants utilisés au-dessus des portes coupe-feux.
- Au niveau du bâtiment de l'entrée de l'école primaire, il faut attendre les avancées dans le cadre du procès avec les voisins. Concernant les travaux sur le Branding, il faut attendre le calendrier définitif pour évaluer le nombre de salles qu'il est possible d'utiliser à partir de l'ancien garage.
- Le terrain a été acheté pour accroître l'espace paysager. L'élagage va être effectué pendant les vacances. Il faut voir comment l'aménager, si le garage va être conservé...

Questions des personnels du 2nd degré :

1. Dans le cadre de la démarche éco-responsable de l'établissement, peut-on penser l'organisation des voyages autrement ? Notamment en termes de transports en privilégiant le train, par exemple, à l'avion ?

Je soutiens cette dynamique, si les organisateurs veulent être dans cette démarche, je n'y vois que des avantages, il faudra juste que la communauté accepte d'augmenter les coûts ou d'augmenter le temps de transport, voire d'aller moins loin.

2. La mise en place du nouveau bac entraîne une augmentation conséquente de la charge de travail des enseignants, locaux comme résidents (E3C : concertation pour les choix de sujets, élaboration des critères de correction, harmonisation...). Actuellement aucune indemnisation n'est prévue. En sera-t-il toujours ainsi ?



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Je ne peux pas répondre à cette question puisque les indemnités sont négociées dans un premier temps entre les syndicats et le Ministère de l'Éducation Nationale en France, puis l'AEFE décide ou non de faire appliquer pour les résidents, les décisions françaises. Jusqu'à présent les E3C sont définies et organisées comme un contrôle continu sur des durées de 2h maximum, comme une évaluation classique. Les enseignants n'ont pas à construire leurs évaluations puisqu'ils la choisissent dans une banque de sujets, et ensuite il semble que les grilles de correction soient proposées avec les sujets. Ce qui est plus simple qu'une évaluation classique que font les enseignants. L'organisation est différente y compris pour nous. Mme Lux peut préciser cette évolution.

Questions des personnels du 1^{er} degré Amsterdam :

Pourquoi les vacances des écoles néerlandaises d'Amsterdam ne sont-elles pas prises en compte lors de l'élaboration du calendrier scolaire ? Plusieurs collègues ayant des enfants dans le système néerlandais regrettent de ne pas avoir les vacances de la Toussaint en commun l'an prochain.

Je rappelle aux personnels que le rythme scolaire n'est pas dicté par les choix de modèle de scolarisation des enfants des personnels qui font le choix de scolariser leurs enfants dans un autre système. Nous devons nous rapprocher du rythme idéal de 7 semaines de cours pour 2 semaines de vacances en tenant compte des nombreuses contraintes avec la France en termes de formation et d'évaluation.

Je suis également désolé de devoir rappeler un certain nombre de réalités : les personnels qui scolarisent leurs enfants dans d'autres systèmes font un choix personnel pour des raisons qui les regarde, en tout cas ils ne le font pas pour des raisons financières puisque les résidents bénéficient d'une allocation pour couvrir le coût de la scolarité, dont il garde le bénéfice même s'il scolarise dans des établissements gratuits, c'est un manque à gagner conséquent pour l'AEFE et donc pour l'établissement. C'est pour cette raison que la revendication doit être appuyée sur une analyse multifactorielle.

Pour les Personnels de droit local en CDI, nous appliquons un abattement de 90% sur les frais de scolarité. Ceci montre qu'un personnel qui choisit le système néerlandais ou autre fait un choix en connaissance de cause. Le calendrier région nord étant différent du calendrier sud, à l'automne c'est le nord qui n'a pas la même période de vacances et en hiver c'est le sud. Je regarde cela, mais je n'en tiens compte que dans la limite de ce qui doit être fait.

Questions de l'AIPL :

ETAT NEANT

Questions des élèves :

ETAT NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h27.

Les secrétaires de séance :

Mme Lux

Mme Decool

M Barro, Provisieur